



## LICENCE

### ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

*L'organisme de contrôle ECOCERT France SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur:*

**GAEC FLEURS DE COUDOURNAC**  
**M. RAMES Olivier**  
COUDOURNAC  
12340 BOZOULS - FRANCE

*s'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par le RCE 834/2007.  
Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer  
à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.*

*Seul il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestation de service  
avec référence au mode de production biologique.*

*Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes  
et/ou d'une attestation listant les process conformes.*

LICENCE N° 206476P

Fait le 01/12/2009

Date de fin de validité : 31/12/2011

Le présent document est la propriété d'ECOCERT France sas.  
Il doit être restitué sur simple demande.  
Seul l'original signé est valable.

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

ECOCERT France sas – BP 47 – 32600 L'ISLE-JOURDAIN – Tél. 05 62 07 34 24 – Fax. 05 62 07 11 67